



## Accusation mensongères de la part de la copine de mon ex

Par **pusycat64**, le **02/07/2010** à **16:52**

Bonjour,

je suis séparée depuis 2 ans, et j'ai obtenu la garde de mes deux filles avec autorité parentale conjointes.

Pour les grandes vacances qui commence ce soir mes filles sont avec leur père et hier soir je lui est envoyé un texto pour lui dire que la grande avait la semaine prochaine orthophoniste, et que si ça lui arrange je pouvais les prendre le mercredi soir et l'enmener moi même.

Il ma repondu qu'il en avais la garde tout le mois de juillet, et que c'était non, puis il ma demander, les affaires, le carnet de santé,ect....en me disant que sa suffiser les texto tout les soirs(se qui n'est pas vrais évidamment) et que cela gêner sa copine.

J'ai aussi un message vocal de sa part.

Je me suis rendu compte que ce message et les termes ne venait pas de lui, mais d'elle.

Donc j'ai renvoyer un texto sur son telephone adresser directement a elle, en lui disant qu'elle serait gentil de bien vouloir le laisser prendre ses decision concernant ses filles tout seul, ect.....

Elle ma appeler sur mon portable(message enregistrer) en me disant qu'elle n'intervenait pas dans ses décisions, que je ne le respecter pas n'y a elle n'y a mes enfants, que je les harceler tous les soirs en parlant d'elle, que j'étais déséquilibrer, et que je bourrer le crane de mes enfants.

Tous ce passer bien jusque la, très bonne entente entre le père et moi, malgré notre séparation, je continuer a lui rendre service pour les enfants.

Maintenant mon ex belle mère fait une pétition dans son quartier contre moi en disant que je ne lui laisse jamais les filles et que je veux retirer la garde au père!!!!

Que dois je faire, ai je recours a quoi que se soi pour me defendre, je reste zen mes je vous avoue que toutes ces accusations vont bientôt me faire péter un cable!!!!!!

Aidez moi s'il vous plait merci

Par **Melanie555**, le **03/07/2010** à **15:34**

Bonjour,

Surtout, restez ZEN ...

Concernant la compagne du papa des enfants, vous ne pouvez pas grand'chose contre une personne si elle est mal dans sa peau. Mais si cela peut vous conforter dans votre rôle, sachez que vous ETES et SEREZ toujours la maman de vos enfants.

En revanche, la compagne de votre ex est aujourd'hui sa compagne mais elle pourrait bien aussi un jour devenir son EX .... Dommage que ces personnes n'y pensent pas toujours, cela leur permettrait de prendre conscience de leur rôle de stabilisatrice au sein d'une famille en recomposition.

Concernant votre ex belle-mère, il suffit de lui dire qu'elle n'a nul besoin de gesticuler aupres de la terre entière ... Si elle souhaite Vraiment et Uniquement voir ses petits enfants, il lui suffit de le demander à son fils puisqu'ils seront avec lui pendant tout le mois de Juillet .....

Bon courage.

Par **pusycat64**, le **06/07/2010** à **14:41**

Bonjour,

Je tiens a vous remercier de m'avoir répondu, c'est vrais qu'il faut que je reste ZEN, ce que je fais, mais j'avoue que plus les jours passe et plus j'ai envie de crier a la terre entière ma détresse!!!!!!

J'ai tout les jours mes filles au téléphone cela me reconforte d'entendre leurs voix, mais là ou je le suis moins c'est quand ma petite fille de 7 ans, me dit dit qu'elle en à marre de "l'autre", qu'elle a mis les affiares dans le placard"de maman", qu'elle est toujours présente!!!!!!

Je lui dit que maintenant, c normal et sa sera comme ça tout le temp, mais mon pauvre bébé souffre de cette situation!!!!

La première chose qu'elle me dit dés que j'appelle, ce n'est pas "comment sa va maman", mais "maman, elle est encore là!!!!!!!!".

Franchement j'ai vraiment envie que le mois de juillet passe pour pouvoir enfin récupérer mes filles et les protéger de toutes cette situation!!!!

J'aurais juste une question à poser, je voudrais savoir si la papa allant travailler a le droit de laisser mes enfants chez lui seul avec "l'autre" alors qu'elle n'habite pas avec lui!!!!

Le juge a signaler que les enfants devaient être en cas d'empêchemnt avec une personne digne de confiance!!! a t il le droit???????

Surtout que cela ne fais que deux mois qu'ils sont ensemble!!!!

J'en ai vraiment marre de cette situation!!!!

Si vous avez des réponses à ma question pourriez vous me les transmettre.

Je vous en remercie, cela me fais du bien de parler avec quelqu'un.

A bientôt je l'espère

Par **Melanie555**, le **24/07/2010** à **20:18**

Bonjour,

Je comprends votre détresse, mais malheureusement vous n'y pouvez rien.

Bon courage pour ce LONG mois de juillet.

Cordialement